



Assemblée générale

Distr. générale
7 mai 2014
Français
Original : espagnol

Soixante-huitième session
Point 110 de l'ordre du jour
**Mesures visant à éliminer
le terrorisme international**

Lettre datée du 1^{er} mai 2014, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir, en votre qualité de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le texte de la note verbale adressée à votre cabinet (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer dès que possible le texte de la présente lettre, de la note verbale et de la déclaration figurant en pièce jointe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 110 de l'ordre du jour.

Cuba s'élève vigoureusement contre l'instrumentalisation d'un sujet aussi sensible que celui du terrorisme international.

Cuba réaffirme que le Gouvernement des États-Unis doit respecter le droit international ainsi que les buts et principes de la Charte des Nations Unies, et par conséquent mettre un terme à ses actions unilatérales contre Cuba, que dénoncent aussi bien le peuple cubain que l'opinion publique internationale.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de Cuba
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Rodolfo **Reyes Rodríguez**



**Annexe à la lettre datée du 1^{er} mai 2014 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Cabinet du Secrétaire général et souhaite l'informer que, dans l'édition 2013 de son rapport annuel sur le terrorisme dans le monde publiée le 30 avril dernier, le Département d'État américain a, contre toute raison, classé Cuba parmi les « États qui soutiennent le terrorisme » pour la trente-deuxième fois.

La Mission permanente de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies répète ce que le Gouvernement cubain a déjà affirmé, à savoir que le territoire national n'a jamais abrité et n'abritera jamais de terroristes de quelque origine que ce soit et qu'il n'a jamais servi à organiser, à financer ou à perpétrer des actes terroristes contre un quelconque pays du monde, États-Unis compris. En outre, le Gouvernement cubain rejette et condamne catégoriquement tout acte de terrorisme, où qu'il se produise et quelles que soient les circonstances et les raisons invoquées pour le justifier.

La Mission permanente de Cuba s'élève vigoureusement contre l'instrumentalisation d'un sujet aussi sensible que celui du terrorisme international dans le but d'attaquer politiquement Cuba et exige que Cuba soit définitivement rayée de cette liste mensongère, unilatérale et arbitraire qui constitue une insulte au peuple cubain et ne fait que décrédibiliser le Gouvernement des États-Unis.

Compte tenu de ce qui précède, la Mission permanente de Cuba prie le Secrétaire général de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note verbale et de la Déclaration du Ministère des affaires étrangères (voir pièce jointe) comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 110 de l'ordre du jour.

Pièce jointe

Déclaration du Ministère des affaires étrangères

Le 30 avril, dans l'édition 2013 de son rapport annuel sur le terrorisme dans le monde, le Département d'État américain a, contre toute raison, classé Cuba parmi les « États qui soutiennent le terrorisme » pour la trente-deuxième fois.

Le Département d'État est cependant bien obligé de reconnaître dans son propre rapport qu'en 2013, « le Gouvernement cubain a appuyé et supervisé des négociations entre les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et le Gouvernement colombien dans l'objectif de parvenir à un accord de paix entre les deux parties »; que « rien n'indique que le Gouvernement cubain ait fourni des armes à des groupes terroristes ou leur ait dispensé une formation paramilitaire »; et que « les membres de l'organisation Euskadi Ta Askatasuna (ETA) qui résident à Cuba ont été réinstallés avec la coopération du Gouvernement espagnol ».

Malgré cela, des considérations d'ordre politique et la nécessité de justifier à tout prix l'embargo, qui s'avère être un échec et qui est unanimement condamné par la communauté internationale, l'emportent une fois de plus sur la raison.

Le seul prétexte qu'avance le Département d'État pour étayer cette accusation calomnieuse est la présence dans notre pays de « fugitifs » recherchés par la justice américaine, dont pas un seul, il faut le préciser, n'a été accusé d'actes de terrorisme. Certains de ces citoyens ont bénéficié du droit d'asile, accordé conformément à la procédure, tandis que d'autres qui s'étaient rendus coupables de délits sur le territoire des États-Unis ont été dûment jugés et sanctionnés et ont décidé de résider à Cuba après avoir purgé leur peine.

Le Gouvernement cubain certifie que le territoire national n'a jamais abrité et n'abritera jamais de terroristes de quelque origine que ce soit et qu'il n'a jamais servi à organiser, à financer ou à perpétrer des actes terroristes contre un quelconque pays du monde, États-Unis compris. En outre, il rejette et condamne catégoriquement tout acte de terrorisme, où qu'il se produise et quelles que soient les circonstances et les raisons invoquées pour le justifier.

C'est le Gouvernement des États-Unis qui recourt au terrorisme d'État pour s'en prendre aux pays qui s'opposent à sa domination, emploie des méthodes condamnables telles que la torture, utilise des technologies militaires sophistiquées, comme les drones par exemple, pour abattre sans autre forme de procès de supposés terroristes, et même ses propres citoyens, et qui a en outre provoqué la mort de nombreux civils innocents.

Cuba fait partie de ces pays qui, pour avoir voulu défendre son indépendance et sa dignité, ont subi pendant des décennies les conséquences d'actes terroristes organisés, financés et perpétrés depuis le territoire des États-Unis, qui ont tué 3 478 personnes et handicapé 2 099 autres.

Cuba, l'Amérique latine, les Caraïbes et le monde n'oublieront jamais que c'est le Gouvernement des États-Unis qui continue de fournir un refuge à des terroristes d'origine cubaine, comme Luis Posada Carriles, cerveau du tout premier attentat terroriste commis contre un avion civil dans l'hémisphère occidental, qui a provoqué l'explosion en plein vol, au large des côtes barbadiennes, d'un appareil de la Cubana de Aviación, le 6 octobre 1976, et la mort de ses 73 passagers. De façon

paradoxale, ce même gouvernement détient de façon prolongée et injuste les agents antiterroristes que sont Gerardo Hernández, Ramón Labañino et Antonio Guerrero, pour des faits qu'ils n'ont pas commis.

Le Ministère des affaires étrangères s'élève vigoureusement contre l'instrumentalisation d'un sujet aussi sensible que celui du terrorisme international dans le but d'attaquer politiquement Cuba et exige que Cuba soit définitivement rayée de cette liste mensongère, unilatérale et arbitraire qui constitue une insulte au peuple cubain et ne fait que décrédibiliser le Gouvernement des États-Unis.

La Havane, le 30 avril 2014
